

COMMUNE DE SAINT-APOLLINAIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 octobre 2023

Délibération n° 2023-69

L'an deux mille vingt-trois le seize octobre à 18h30,

Les membres du conseil municipal se sont réunis à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-François DODET, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 10 octobre 2023.

Objet : Convention de mise à disposition de l'espace culturel Tabourot des Accords à l'association dans le cadre de l'organisation d'un idéathon avec l'école supérieure appliquée au design et au digital (ESADD)

Étaient présents : 24

Mesdames, Messieurs, Jean-François DODET, Frédéric GOULIER, Annie LOCATELLI, Céline RABUT, Rémi DELATTE, Patricia RABELKA M'BENGUE, Gérard FOUCARD, Robert PETIOT, Charles-Louis PENEZ, Frédéric TISSOT, Florence GRAPIN, Françoise CAMILLERI, Fabrice ROUSSEL, Laurence AUCLIN, Olivier ARBEZ, Cécile BARDIN, Lydia CRETE, Mélanie COUSIN, Laurent THEOU, Alberta AWAD, Lionel CHENAL, Fatiha CHARIFI ALAOUI, Antoine CAMUS, Laurianne SENE.

Était excusé ou absent : 5

Mesdames et Messieurs, Véronique CHARBOIS, Maxime AMBARD, Aurélia MERLE (pouvoir à Gérard FOUCARD), Aurélie DE VOS, Aubin AMARDEIL (pouvoir à Frédéric GOULIER).

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Fatiha CHARIFI ALAOUI et M. Antoine CAMUS ont été nommés secrétaires.

Monsieur Olivier ARBEZ expose le rapport suivant :

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la sollicitation de l'ESADD pour obtenir des locaux pour mener son projet IDEATHON

Considérant :

Que la commune de Saint-Apollinaire prend part à cette manifestation en proposant des thèmes de réflexion aux étudiants.

Idéathon est un concours par équipes pluridisciplinaires d'étudiants de différentes écoles, (Esaad, Esirem, Master, BTS, ESTP, Agrosup ...). Ces équipes doivent proposer des solutions à des problématiques qui correspondent à des besoins actuels d'entreprises. Cela permet de développer la créativité et la collaboration entre étudiants autour des thématiques innovantes de la Smart City et de l'Alimentation et du développement Durable.

La ville de Saint-Apollinaire envisage de soumettre une ou plusieurs problématiques, qui seront définies ultérieurement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, MANDATE 25 VOIX POUR, (Antoine Camus ne prend pas part au vote, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION) M. le Maire pour signer une convention de mise à disposition gratuite de l'espace culturel Tabourot des Accords avec l'Ecole supérieure Appliquée au Design et au Digital, les 9 et 10 janvier 2024, et de facturer la prestation ménage au tarif en vigueur, comme évoqué ci-dessus.

La convention est jointe à la présente délibération.

Fait à Saint-Apollinaire, les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal

A Saint-Apollinaire, le **24 OCT. 2023**

Le Maire,

Les secrétaires,


Jean-François DODET

Fatiha CHARIFI ALAOUI Antoine CAMUS

Date de publication : **24 OCT. 2023**

 